

M^{lle} TARDY Doiane et M^r JERFANS Michael demeurant à
l'empdes / Allagnon, s'opposent au débit réservé concernant le
Beal. En effet, ceci conduirait à un assèchement total
de ce dernier durant la période estivale, entraînant une
destruction conséquente de la faune et de la flore.
De plus cette décision, porterait grandement préjudice à
tous les propriétaires de moulin.

Pour nous ce beal fait entièrement parti du patrimoine
français (barrages, moulins, ---). Selon nous, le beal
participe autant que l'Allagnon à la continuité écologique
que vous défendez au travers du SAGE.

T

~~WILLIAMS~~